



Mairie de Blaye

## COMMUNE DE BLAYE

Déclassement et aliénation des parcelles communales AR 428 et 431  
(par arrêté du maire n° A/2017/354 du 13 novembre 2017)

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de déclassement et d'aliénation des parcelles communales AR 428 et 431, pour une durée de 15 jours, du lundi 4 décembre 0h00 au lundi 18 décembre 2017 minuit.

M. Jean-Pierre CHARLES a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par arrêté du Maire.

Le dossier de déclassement et d'aliénation, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Blaye pendant 15 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête.

Celles-ci pourront par ailleurs être communiquées à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur:

- soit par courrier postal à Mairie de Blaye - 7, cours Vauban - 33390 BLAYE
- soit par courriel à l'adresse suivante [enquetepubliqueblaye@gmail.com](mailto:enquetepubliqueblaye@gmail.com).

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Blaye :

- le mercredi 6 décembre 2017, de 10h à 12h,
- le mercredi 13 décembre 2017, de 10h à 12h
- et le lundi 18 décembre 2017, de 10h à 12h.